

Règlement concours

Page facebook : <https://www.facebook.com/Musical-Way-Studio-1782094362052012>

Organisme : Musical Way Studio

76220 Gournay-En-Bray

contact@muscialwaystudio.fr

Concours : « Tentez de gagner une Stratocaster avec Musical Way Studio »

Société organisatrice

L'association Loi 1901 à but non lucratif, Musical Way Studio organise du 25 mai au 25 juin 2017 à minuit, un concours sur facebook pour tenter de gagner une guitare électrique Fender Squier Strat Bullet de couleur rouge. Ce concours est gratuit.

Le concours est ouvert à tous.

ARTICLE 1 : ORGANISATION

L'association **Musical Way Studio**, 76220 Gournay-en-Bray (Seine Maritime) organise **un concours GRATUIT ET SANS OBLIGATION D'ACHAT** du 25 mai au 25 juin 2017 à minuit, intitulé « Tentez de gagner une Stratocaster avec Musical Way Studio ».

Musical Way Studio a décidé de promouvoir son studio d'enregistrement et de répétition auprès de son public musical. A cette occasion, un concours Facebook est organisé afin de promouvoir la page Facebook et le site internet du studio auprès d'un large public.

ARTICLE 2 : PERSONNE AYANT DROIT DE PARTICIPER

Ce jeu s'adresse à **toute personne**, domiciliée en France métropolitaine à la date du jeu, à raison d'une participation par personne (même nom patronymique, même prénom, même adresse mail).

Ne sont pas autorisés à participer au présent jeu, toute personne ayant concouru à l'élaboration du concours soit le président et trésorier de Musical Way Studio

En participant au concours, vous reconnaissez ces conditions comme un règlement vous liant à l'association Musical Way Studio. Toute condition de participation contraire au règlement que vous énonceriez ne serait pas reconnue.

ARTICLE 3 : COMMENT PARTICIPER

Grâce à une connexion **Internet** et en allant sur le site <https://www.facebook.com/Musical-Way-Studio-1782094362052012/>

Dans un premier temps, les personnes souhaitant participer au jeu-concours devront aimer la page Facebook de l'association « Musical Way Studio », puis partager la publication du jeu concours de Musical Way Studio sur leur propre mur d'actualité Facebook.

ARTICLE 4 : DESIGNATION DES GAGNANTS

A l'issue du jeu concours, le 25 juin 2017 à minuit, le président et le trésorier de l'association de Musical Way organiseront un tirage au sort et désigneront le vainqueur du prix.

Lancement du concours	Vendredi 25 mai 2017
Clôture du concours	Dimanche 25 juin 2017
Annonce des gagnants	Lundi 26 juin 2017– Sur la page Facebook de Musical Way Studio
Remise des prix	Après contact des gagnants

ARTICLE 5 : LE LOT A GAGNER

Le gagnant du concours se verra remettre le prix suivant :

- Une guitare électrique, de marque Fender Squier, de modèle Bullet Strat et de couleur rouge.

Le lot est personnel et non cessible à titre gratuit ou onéreux, non échangeable, non remboursable, non reportable. Le lot ne peut faire l'objet d'une contrepartie numéraire. Toute prestation supplémentaire non prévue au titre du jeu concours reste à la charge exclusive du gagnant.

ARTICLE 6 : REMISE DU LOT

Le gagnant du concours sera contacté par mail ou par facebook par l'organisateur du jeu pour organiser la remise du prix. Le prix pourra être remis en main propre si le gagnant peut se déplacer ou envoyé par voie postale.

ARTICLE 7 : RESERVES ET CLAUSES DE PROTECTRICES POUR LES ORGANISATEURS

L'organisateur se réserve le droit : en cas de nécessité de reporter, modifier ou annuler le présent concours, de trancher immédiatement et en dernier ressort toutes les difficultés pouvant survenir à l'occasion du déroulement du présent concours. La responsabilité de l'organisateur ne saurait être mise en cause si en raison d'un événement quelconque, les engagements résultants du présent règlement ne pouvaient pas être en tout ou en partie tenus.

ARTICLE 8 : TOUT DOCUMENT ANNONCANT L'OPERATION

- Page site internet de Musical Way Studio
- Page Facebook de Musical Way Studio
- Diffusion possible du jeu concours par des radios locales
- Affiches collées dans la ville de Gournay-en-Bray et alentours.

ARTICLE 9 : ADRESSE OU SE PROCURER GRATUITEMENT LE REGLEMENT

Le règlement complet du jeu gratuit sans obligation d'achat, conformément aux articles L.121-37 et L.121-38 du Code de la Consommation, sera adressé à titre gratuit, à toute personne qui en fera la demande écrite à : contact@musicalwaystudio.fr

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les participants autorisent Musical Way Studio s'ils deviennent gagnant, à la publication de leur nom ainsi que leurs réseaux sociaux.